



HAL
open science

Histoire de l'art, histoire des représentations et archéologie de l'Europe : sources, documents et méthodes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Histoire de l'art, histoire des représentations et archéologie de l'Europe : sources, documents et méthodes. 2013, École pratique des hautes études - EPHE. hceres-02031874

HAL Id: hceres-02031874

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031874v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Histoire de l'art, histoire des représentations et
archéologie de l'Europe : sources, documents,
méthodes

HISTARA

sous tutelle des
établissements et organismes :

Ecole Pratique des Hautes Etudes



Novembre 2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe. Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

- Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;
- Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;
- Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;
- Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;
- Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;
- Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

- Notation de l'unité : Histoire de l'art, histoire des représentations et archéologie de l'Europe : sources, documents, méthodes

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A	B	A	C	B	C



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Histoire de l'art, histoire des représentations et archéologie de l'Europe : sources, documents, méthodes
Acronyme de l'unité :	HISTARA
Label demandé :	EA
N° actuel :	4115
Nom du directeur (2012-2013) :	M. François QUEYREL
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Jean-Michel LENIAUD

Membres du comité d'experts

Président :	M. Xavier LAFON, Université d'Aix-Marseille
Experts :	M ^{me} Anne-Marie CHÂTELET, Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg
	M ^{me} Sandra COSTA, Université Pierre Mendès France, Grenoble
	M. Alexandre GADY (représentant du CNU)
	M ^{me} Véronique GAZEAU, Université de Caen, Basse Normandie

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Michel TARPIN

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Denis PELLETIER, président de l'École Pratique des Hautes Études



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

INHA / EPHE 2, rue Vivienne 75002 Paris

Créée en 2006, cette unité a été renouvelée en 2009. Equipe d'accueil de l'École pratique des Hautes Études, elle a son siège à l'INHA mais elle n'y dispose pas de véritables locaux affectés : les bureaux Rue Vivienne sont ceux des Directeurs d'Études de l'EPHE assurant en majorité ou en totalité leur enseignement à l'INHA.

Dans la configuration qui est présentée au titre du projet, mais qui est déjà en cours d'organisation, HISTARA, EA 4115, absorbe l'EA 112, "Histoire des pratiques et des cultures administratives", qui ne demande pas son renouvellement et n'a pas déposé de dossier. Le directeur de l'EA 112 reprend la direction d'HISTARA, dont le directeur actuel rejoint, comme son prédécesseur, l'UMR AOROC, pilotée par l'ENS Ulm, dont ils sont originaires. En outre, une partie de l'effectif d'HISTARA a fait le choix de rejoindre un autre laboratoire de l'EPHE, tandis que les membres de l'EA 112 rejoignent HISTARA, dont le potentiel de recherche s'élève à 5 directeurs de recherche et 2 MCF (histoire du droit et des institutions, histoire de l'art). Le personnel IT reste en majorité attaché à HISTARA, ainsi, semble-t-il, que la publication "*Histara, les comptes-rendus*". C'est donc au final une unité nouvelle qui émerge de cette recomposition, mais en conservant le nom de l'ancienne unité.

Équipe de Direction

M. François QUEYREL

Le futur directeur de l'unité pour 2014-2018 est M. Jean-Michel LENIAUD, actuel directeur de l'EA 112, qui ne demande pas son renouvellement. HISTARA ne présente apparemment ni conseil de laboratoire ni statuts publiés.

Nomenclature AERES

SHS6_3, SHS6_2



Effectifs de l'unité

Des discussions avec la tutelle, il ressort que la future HISTARA, compte 5 directeurs d'études et 2 Mcf. Le passage de 3 à 5 des personnels n'est pas complètement expliqué. Le comité n'a pas rencontré les Mcf (et pas tous les DE). Le laboratoire, peut-être du fait de la précipitation qui a présidé à sa mise en place actuelle, n'a pas fourni d'indication sur les producteurs. 10 fiches individuelles ont cependant été livrées, dont plusieurs non signées et l'une d'entre elle composée à partir de la saisie du site web de l'unité.

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de producteurs du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	16	7	7
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés			
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	5	
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
TOTAL N1 à N6	19	12	7

Taux de producteurs	100,00 %
---------------------	-----------------

L'unité explique ainsi l'évolution des chiffres : "La baisse du nombre en N1 s'explique par le changement des règles d'appartenance (Un chercheur ne peut plus être comptabilisé que dans une seule équipe)".

L'augmentation du nombre des "autres personnels titulaires" (N3) n'est pas explicitée dans le projet. Or l'un de ces personnels devait quitter HISTARA pour suivre le groupe d'histoire de Paris au sein de SAPRAT, autre EA de l'EPHE.

Le nombre de productant ne peut pas être estimé, compte tenu des lacunes dans les fiches individuelles.



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	91	
Thèses soutenues	43	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	3	
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	13	5

Le nombre de personnes HDR en 2014 correspond apparemment à celui des DE restant de l'ancienne HISTARA (3 ?) auxquels on a ajouté deux en provenance de l'EA 112. Le comité d'experts n'est pas parvenu à obtenir des données précises sur les doctorants.



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

L'actuelle EA HISTARA (cf. remarques sur la visite) réunit des chercheurs reconnus et a réussi à développer quelques initiatives collectives au-delà des travaux propres à chacune des trois thématiques autour desquelles ses membres avaient été regroupés. Cet héritage, matérialisé en particulier par « Histara-Les comptes-rendus », est un point fort sur lequel la nouvelle équipe pourra s'appuyer.

L'idée d'associer une partie de l'équipe HISTARA à l'équipe « Histoire des pratiques et des cultures administratives » (EA 112 de l'EPHE) afin de confronter la réflexion sur l'histoire de l'art à celle de l'administration du patrimoine et des beaux-arts est un enjeu intéressant, d'autant que les membres des deux équipes concernés ont souvent l'architecture pour objet de leurs recherches. Elle pourrait permettre de combiner l'histoire artistique des objets protégés à celle des institutions et des procédures à l'origine de leur protection et de développer une histoire des protections et des restaurations encore embryonnaire en France d'autant qu'elle est portée par l'intérêt croissant que suscitent les questions patrimoniales.

Il existe entre les équipes d'accueil qui se rapprochent à la fois une porosité de longue date, mais aussi des points communs comme leur volonté de publications de sources et, surtout, certains de leurs thèmes (architecture, religion...). Ce sont des tremplins pour leur avenir.

Points à améliorer et risques liés au contexte

La recomposition de l'équipe Histara a été conduite dans la précipitation et selon des modalités qui ne sont pas clairement explicitées. Elle a pour elle de répondre à l'impossibilité de renouveler à l'identique l'EA 112 et au départ d'une partie des membres de l'EA 4115. Le projet est à préciser pour définir quels seront les membres à part entière de la nouvelle Histara, quel rôle pourraient jouer ceux qui sont désignés comme "membres associés" et quel est l'héritage légué à la nouvelle Histara en termes de moyens (à commencer par les Biass dont l'origine dans le volet projet n'est pas précisé) comme de projets engagés par elle et non achevés.

Cette association réunit deux équipes dont les périodes d'études ne se recoupent que partiellement même si le champ chronologique a été réduit. Dans l'équipe EA 4115, les chercheurs issus de l'axe « Antiquité et ses renaissances » traitent uniquement de la Renaissance et ceux de l'axe « Histoire des représentations » de la période contemporaine comme ceux de l'EA 112. Si certaines synergies sont ainsi prometteuses, d'autres restent à construire.

L'éclatement de l'ancienne équipe comme le transfert de l'EPHE sur le campus Condorcet pose la question de la localisation de la nouvelle équipe puisque Histara ne dispose pas de locaux propres. Or les "partants" n'ont pas vocation à libérer leurs bureaux actuels. Il serait cependant dommage que la future Histara quitte les locaux de l'INHA, cette implantation lui ayant permis de tisser des liens étroits avec cette institution, fortifiant les formations de master et offrant la fréquentation de deux bibliothèques majeures. Cependant, l'éclatement d'une même équipe sur plusieurs sites, parfois éloignés, soulèvera certainement des difficultés de fonctionnement.

La présentation du projet "Nouvelle HISTARA" est obscure. Non seulement il est bâti sur deux axes mais quatre thématiques initiales sont déclinées sans que l'on voit quels en sont les responsables parmi les cinq Directeurs de recherche attachés à l'unité, ce qui nuit à sa lisibilité. Fondé en partie sur l'EA112, il est regrettable qu'aucun bilan scientifique n'ait été fourni sur cette équipe appelée à se fondre dans le nouveau projet.



Recommandations

Les nombreux doctorants de l'EA 4115 peuvent bénéficier de séminaires et d'une page d'accueil sur le site de l'équipe. Ils ont constitué une association, même si celle-ci reste informelle. Néanmoins, ils sont peu informés du fonctionnement de l'équipe et ne sont pas représentés au sein de ses instances. Il est à souhaiter que cette organisation soit améliorée, d'autant que le laboratoire accueille un certain nombre (difficile à chiffrer) de cotutelles. Ces étudiants étrangers ont quelques difficultés à comprendre le fonctionnement des structures auxquelles ils sont rattachés en France. Il conviendra d'assurer une meilleure visibilité des doctorants dans les axes du nouveau projet.

La nouvelle gouvernance doit s'atteler à assurer une meilleure coordination de l'information pour les étudiants, intégrer le personnel dans la vie de l'équipe (en particulier une fiche de poste pourrait être mise au point avec chacun, ce qui ne semble pas être le cas) et, de façon plus générale, doter l'EA d'un cadre institutionnel, autant de charges difficilement compatibles avec les autres lourdes responsabilités administratives du directeur de l'unité, actuel directeur de l'Ecole Nationale des Chartes.

La nouvelle équipe risque de manquer de lisibilité et des forces suffisantes pour se développer harmonieusement si les fonctions des uns et des autres ne sont pas davantage précisées.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

L'ancienne équipe *HISTARA* disparaîtra sous sa forme d'origine le 1^{er} janvier 2014. Equipe d'accueil de l'EPHE, elle possède une certaine cohérence intellectuelle dont témoigne le bilan scientifique du rapport soumis à l'AERES. Le nombre de publications des membres demeure globalement considérable, témoignant d'un excellent ancrage dans le monde de la recherche, mais les publications collectives se comptent sur les doigts de la main. Après éclatement, les chercheurs travaillant sur l'Antiquité et ceux de l'axe « Paris », dont le caractère collectif est particulièrement évident, vont rejoindre deux autres unités, elles aussi sous tutelle de l'EPHE, ne laissant pratiquement de l'ancienne configuration que l'histoire du livre et l'architecture de la Renaissance en France et en Italie.

Le bilan d'*HISTARA* apparaît donc comme solide pour ce qui concerne le nombre de publications et leur qualité ainsi que pour celui des doctorats inscrits ; de même l'inscription dans le paysage de la recherche par les comptes rendus en ligne est incontestable. On regrette cependant, au-delà de ce qu'indiquent les fiches individuelles communiquées, l'absence de collaborations internationales plus institutionnalisées.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le prestige de l'EPHE et la localisation des enseignements dans les locaux de l'INHA, favorisent l'attractivité du laboratoire pour les nombreux doctorants étrangers provenant surtout d'Italie, d'Allemagne et des Pays de l'Est. La quasi-totalité des doctorants présents à la rencontre avec le comité était étrangère, parfois avec une inscription en cotutelle : la tutelle du laboratoire a confirmé d'ailleurs que de manière plus générale environ un tiers de doctorants de l'EPHE provient d'une formation internationale. C'est aussi en adaptation à ce cadre particulier que les unités AOROC et *HISTARA* ont prévu en 2012 le séminaire " *Le transfert culturel : mode d'emploi.* "

À l'international le laboratoire peut profiter de correspondants prestigieux, ponctuellement invités grâce aux larges réseaux personnels des différents enseignants, mais aucun partenariat institutionnel international n'est signalé à ce jour comme vraiment structuré au niveau d'un programme de recherche suivi, cohérent et collectif ni en Europe ni hors Europe. Après fusion des deux unités, aucun membre ou membre associé du laboratoire ne provient d'une institution étrangère ou internationale.

Les liens avec l'Institut d'archéologie classique de l'Université de Genève, spécifiques à l'Antiquité, vont vraisemblablement se ressentir de la nouvelle structure donnée au laboratoire qui à partir de 2014 ne comportera plus un affichage sur la période antique.

La réalisation remarquable *Histara-les comptes rendus* reste l'acquis offrant la plus grande visibilité au laboratoire dans la communauté internationale des chercheurs. Le directeur de la publication, directeur sortant de l'unité, rejoint un autre laboratoire.



Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Le nom de l'équipe est largement connu comme on l'a vu par le biais de la revue en ligne, « Histara les comptes-rendus ». Celle-ci permet aux abonnés de participer à sa rédaction, sous réserve que leur texte soit accepté par les éditeurs de la revue dont les spécialités vont de l'archéologie classique, en lien avec le laboratoire AOROC, à l'histoire de l'art moderne. Dans un paysage fragmenté par les spécialisations, cette plate-forme répond à un besoin, comme en témoigne sa fréquentation (2000 à 3500 visiteurs par mois), et met en relations éditeurs, auteurs et lecteurs.

L'interaction avec l'environnement social et culturel transparait également, dans le bilan, au travers d'initiatives témoignant de liens tissés avec d'autres institutions et d'un souci de diffusion des savoirs à destination des chercheurs, mais aussi d'un public plus large : publication de sources et mise en place de bases de données, organisation de colloques, de cours publics et d'expositions. Ces liens sont développés avec des musées comme ceux du Louvre et de Saint-Germain-en-Laye, le Cabinet des médailles de la BNF, les Gobelins, mais généralement de manière personnelle et informelle. Ils sont internationaux dans certains projets. Par ailleurs, certaines initiatives sont destinées à un public de professionnels, comme la rédaction d'articles touchant à la valorisation du patrimoine ou le projet de formation engagé avec l'INP. Cependant, peu de réalisations sont accessibles par le site du laboratoire.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

D'une manière générale, l'EA 4115 semble fonctionner en dehors de toute règle institutionnelle, n'étant pas dotée de règlement intérieur. Le bilan et le projet, d'un point de vue formel, ont été réalisés à la hâte, sans respect parfois des règles de présentation, de nombreuses fiches personnelles n'ayant pas été signées, les tableaux récapitulatifs restant pour l'essentiel vierges de toute indication.

Les personnels (AI, IE, Techniciens) sont rarement consultés en dehors de deux à trois réunions de l'EA/an. La réalisation du nouveau projet n'a pas donné lieu à concertation avec ces personnels, mal informés du devenir de HISTARA nouvelle formule. Ces personnels n'ont pas été consultés sur l'élection du nouveau directeur. Les étudiants et en particulier les doctorants ne sont pas convoqués aux assemblées générales et ne semblent relever que de leur directeur de thèse. Le système d'informations fournies aux étudiants, dont beaucoup sont étrangers, n'est pas coordonné. Les étudiants n'ont pas de délégués élus, pas de salle propre. Leur sentiment d'un lien direct avec leur directeur l'emporte sur le sentiment d'appartenance à HISTARA.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

L'ancienne équipe HISTARA participe largement aux enseignements des différents master de l'EPHE, notamment celui d'histoire de l'art et archéologie, mais le nombre des inscrits demeure faible en regard du nombre de DE concernés. En revanche, HISTARA dispose d'un volet de doctorants impressionnant, largement international et marqué par de nombreuses co-tutelles même si le nombre de doctorants étrangers présents lors de la visite (12 sur 14) ne reflète pas la proportion réelle des inscrits. Depuis la fin des accords avec l'université de Dresde on ne relève aucun accord international d'envergure.

Les aides fournies aux doctorants dans la réalisation de leur thèse ou leur participation à des colloques sont coordonnées avec l'Ecole Doctorale de l'EPHE conformément aux pratiques désormais habituelles. Mais aucune "publicité" sur ces aides n'est adressée à l'ensemble des doctorants, y compris sur le site de l'unité, alors même que chaque doctorant y dispose de sa page personnelle pour présenter son profil et ses projets. On relève quelques tentatives d'organisation en association de ces doctorants (avec organisation de journées d'étude transdisciplinaires) mais la participation est encore très limitée, reposant sur la bonne volonté individuelle en l'absence d'un soutien clair de l'unité. Les relations avec les DE disposant d'un bureau à l'INHA sont plus faciles que pour les autres.



Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le dossier présenté traduit une stratégie et un projet à cinq ans construits dans l'urgence, sous la pression des événements, notamment le départ annoncé au printemps d'une partie d'HISTARA vers d'autres horizons, pour ne pas parler d'éventuelles difficultés à l'intérieur de l'EA 112. Si l'on tient compte des seuls cinq directeurs d'études inscrits dans l'unité pour le prochain quinquennal (en excluant donc les chercheurs associés), on relève qu'ils se répartissent sur quatre axes, très larges et donc très lâches, qui ne présentent pas en eux-mêmes une grande originalité.

La nouvelle structure recouvre un champ chronologique restreint aux époques moderne et contemporaine et propose de travailler autour de quatre thèmes transversaux (« contrôle et censure » ; « histoire des collections et des bibliothèques » ; « mécènes et commanditaires » ; « acteurs et processus de décision »). Sans nier le caractère séduisant d'un tel programme, il est apparu au cours des discussions avec les acteurs même de la nouvelle équipe, que de fortes individualités scientifiques allaient se côtoyer dans une structure assez restreinte numériquement ; surtout, que les axes retenus, finalement assez classiques, ne suffiraient peut-être pas à unifier les anciennes directions de recherche et les programmes des équipes précédentes.

Le maintien du nom HISTARA pour le prochain contrat repose sur une ambiguïté certaine : ce nom a certes acquis une visibilité incontestable dans le domaine de l'histoire de l'art grâce aux comptes rendus en ligne ("Histara Les Comptes rendus"). Or ceux-ci concernent pour une bonne part l'Antiquité et le Moyen Âge absents du futur projet de l'unité. L'Antiquité sera donc assurée par une autre équipe, AOROC, d'autant plus que celle-ci sera renforcée par la venue des transfuges de l'ancienne HISTARA. Mais rien n'est précisé pour le Moyen-Âge. Malgré la volonté ainsi affichée de collaborer avec d'autres équipes parisiennes (volonté que l'on ne peut qu'approuver), il aurait été plus cohérent de dissocier le nom de l'équipe de cette activité, même si le personnel technique attribuée à l'EA a pour tâche principale de prendre en charge ces comptes rendus en ligne.



4 • Analyse thème par thème

Thème 1 : Antiquité et ses renaissances

Nom du responsable : M. Stéphane VERGER

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	4	
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)	2	
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	40	
TOTAL	46	



• Appréciations détaillées

Si l'on se limite aux deux chercheurs rattachés uniquement à HISTARA, cet axe regroupe deux thématiques. Pour l'Antiquité proprement dite il a permis la présentation à Paris d'une exposition (consacrée à Crotona) préparée principalement par l'Institut d'archéologie classique de Genève et la réalisation (pour 2013 ?) du "nouveau Mendel", exploitant ainsi un fond photographique important mais demeuré inédit de l'INHA autour du catalogue des sculptures du Musée de Constantinople publié entre 1912 et 1914. Une exposition photographique dont le catalogue est en cours de réalisation sera organisée parallèlement. Pour la partie "Renaissance", il s'agit d'études très diverses sur l'histoire de l'art européen au début de l'époque moderne.

Conclusion

- Avis global sur le thème : Si la participation des étudiants et des personnels BIASS est incontestable, il s'agit pour l'essentiel de travaux personnels de deux directeurs d'Etudes, de grande ampleur il est vrai, autour de leur réseau personnel. L'un et l'autre quittent HISTARA.

- Points forts et possibilités liées au contexte :

- Points à améliorer et risques liés au contexte : Le porteur d'axe affiché est actuellement directeur d'un autre laboratoire ; le porteur d'axe actuel, directeur de l'unité, rejoint cet autre laboratoire.

- Recommandations : Sans objet, le thème "Antiquité" disparaissant de l'organigramme de la future unité. Les projets concernant les "Renaissances" sont nombreux mais reposent fondamentalement sur le travail d'un seul chercheur.



Thème 2 : Histoire de Paris

Nom du responsable : M. Guy-Michel LEPROUX

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	5	
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)	1	
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	12	
TOTAL	18	



• Appréciations détaillées

Ce thème constitue le dossier le plus homogène du dossier "bilan" en raison de l'ancienneté de l'équipe et de sa cohérence autour des sources concernant l'histoire de Paris. La réalisation de corpus documentaires intéressants l'histoire de l'architecture et de ses décors s'est poursuivie à un rythme soutenu marqué notamment par la publication de 6 volumes des *Documents d'histoire parisienne*.

Conclusion

- Avis global sur le thème :

Aucune fiche personnelle n'étant disponible, le bilan de cette thématique reste difficile à établir.

- Points forts et possibilités liées au contexte :

Existence d'une bibliothèque spécialisée, héritage des anciennes équipes dont la destination future n'est pas précisée.

- Points à améliorer et risques liés au contexte :

Sans objet, le thème disparaissant de l'organigramme de la future unité.

- Recommandations :

Sans objet, le thème disparaissant de l'organigramme de la future unité.



Thème 3 : Histoire des Représentations

Nom du responsable : M. Jacques LE RIDER

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	7	3
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	3	
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	39	
TOTAL	49	3



• Appréciations détaillées

Cette thématique regroupe des chercheurs travaillant sur des domaines très divers où dominant le fait religieux dans un contexte européen et, à un degré moindre, l'histoire du livre qui disparaît cependant du futur projet. Elle permet de réunir spécialistes de littérature et historiens de l'art. Seuls trois chercheurs sur sept participeront au projet futur (cf chiffre rajouté dans le tableau supra).

Conclusion

- Avis global sur le thème :

Les travaux collectifs semblent particulièrement réduits avec deux colloques et une seule journée organisée par les doctorants en trois ans.

- Points forts et possibilités liées au contexte :

Une HDR récemment soutenue permettra de renforcer la problématique sur les représentations des phénomènes religieux. Les projets de catalogue de maquettes d'architecture et des représentations architecturales dans la peinture proposées par l'axe "Renaissances [de l'Antiquité]" sont susceptibles de renforcer cette thématique.

- Recommandations :

Difficiles à formuler en raison de la modification prévue du périmètre dans le projet, le thème étant intégré dans l'axe "histoire de l'art et des représentations" et disparaissant en tant que tel de l'organigramme de la future unité avec le départ de son responsable actuel.



5 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : Mercredi 28 novembre 2012 à 9h00
Fin : Mercredi 28 novembre 2012 à 17h00

Lieu de la visite : Institut National d'Histoire de l'Art

Institution : École Pratique des Hautes Études

Adresse : 2 rue Vivienne 75002 Paris

Locaux spécifiques visités

Le comité d'experts a pu visiter rapidement les bureaux des directeurs de recherches, ainsi que le bureau affecté au travail des ITA, dans les locaux loués par l'EPHE à l'INHA. La bibliothèque d'histoire de Paris, qui ne relève déjà plus d'HISTARA n'a pas été visitée.

Déroulement ou programme de visite

En raison de l'absence d'une grande salle disponible à l'INHA le matin, le programme des rencontres a dû être adapté. Le comité d'experts s'est réuni à huis-clos à 9h et en fait une visite des locaux de 9h30 à 10h15. Il est passé aussitôt après à un entretien avec les personnels, jusqu'à 11 h. Il a ensuite rencontré un groupe de doctorants et les a entendus jusqu'à 12h30, avant de prendre un repas à la cafétéria de l'INHA.

Les rencontres ont repris à 13h30, pour un entretien avec le président de l'EPHE, tutelle unique des deux EA qui se fondent dans la nouvelle HISTARA. À 14h15 le comité d'experts a entendu l'actuel directeur présenter le bilan, avec la participation de membres et membres associés de l'unité, puis une rapide présentation du projet par le futur directeur. Le comité d'experts se réunit à nouveau à huis-clos de 16h à 16h45 avant de rencontrer une dernière fois le directeur sortant pour quelques questions. La séance est levée à 17h.

Points particuliers à mentionner

La future équipe HISTARA sera constituée par le regroupement au moins partiel de deux équipes d'accueil de l'EPHE, les EA 112 et 4115, la direction étant assurée par l'actuel directeur de l'EA 112. Toutefois dans les rapports communiqués au comité seul figure le bilan de l'EA 4115 ; le projet commun n'ayant été lui-même fourni que trois jours avant la visite. Plusieurs membres de l'EA 4115 rejoignent d'autres équipes, au sein desquelles ils développent leurs projets, inconnus du comité. Les tableaux fournis avec le bilan sont de ce fait très peu utilisables, car les chiffres divergent selon les informateurs, notamment sur le nombre de doctorants actuels et futurs comme sur celui des BIASS. De plus, alors que le bilan général d'HISTARA présente trois axes, l'un d'entre eux disparaît entièrement sans que les fiches individuelles aient été transmises pour le bilan. Pour les deux thèmes qui subsistent au moins partiellement, ne figure aucune indication claire sur le nombre de chercheurs, etc., dans la future HISTARA ce qui rend tout essai de suivi particulièrement difficile. Inversement il est impossible au comité d'experts de donner un avis pertinent sur l'EA 112 et plus généralement de vérifier l'adéquation entre bilan et projet puisque cette équipe n'a pas déposé de dossier. La plupart des fiches individuelles valant engagement pour le futur n'ont pas été signées et certaines apparemment manquent alors qu'il s'agit de "publiants", rendant impossible là encore, toute vision d'ensemble et en particulier tout calcul de ratio.



6 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

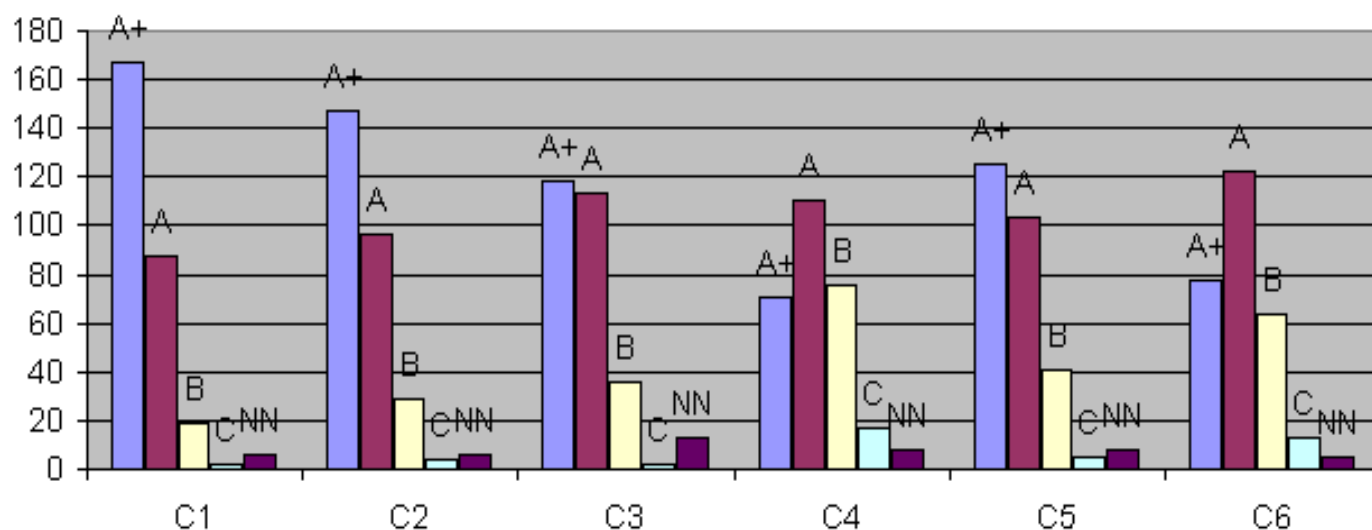
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





7 • Observations générales des tutelles



OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE A LA SUITE DU RAPPORT
D'EVALUATION DE L'AERES SUR L'EA 4115 HISTARA :
histoire de l'Art, histoire des représentations, archéologie de l'Europe

S2PUR140005366 – Histoire de l'Art, histoire des représentations, archéologie de l'Europe : sources, documents et méthodes - HISTARA EA 4115 - 0753486G

L'équipe d'accueil 4115 HISTARA et sa tutelle, l'EPHE, remercient le comité AERES pour l'attention qu'il a portée à son bilan et à son projet, au cours d'une visite marquée par l'écart de fait entre le bilan qui avait été dressé de l'actuelle HISTARA et le projet proposé pour le quadriennal 2014-2018 sur la base d'un rapprochement avec l'EA 112 « Histoire des pratiques et des cultures administratives ».

La tutelle, qui a donné au comité tous les éléments lui permettant de comprendre les raisons de cette transformation, a été sensible à la qualité du dialogue conduit au cours de cette audition. Cette recomposition est bien décrite dans l'introduction du rapport p. 3.

Elle se réjouit de l'appréciation positive portée sur le bilan scientifique de l'actuelle HISTARA (p. 6). Elle rejoint l'appréciation du comité concernant le succès de la publication en ligne « HISTARA -Les comptes rendus », considérée comme « un point fort sur lequel la nouvelle équipe pourra s'appuyer » (p. 6).

L'EPHE souhaite attirer l'attention du comité sur certains points du rapport, concernant notamment les effectifs, qui lui paraissent devoir être précisés :

a) s'agissant des enseignants chercheurs et des personnels techniques destinés à participer à la nouvelle entité, la formulation de la page 5 introduit un élément de doute qui contraste avec l'explication très claire donnée par le rapport en introduction. Telle qu'elle se dessine aujourd'hui, la « nouvelle HISTARA » comptera bien (cf. p. 2-3 du « dossier projet) :

- 5 directeurs d'études, habilités à diriger des recherches, et 2 maîtres de conférences, soit 7 enseignants-chercheurs, tous publiants, ainsi que le confirment les fiches individuelles jointes au projet ;
- 5 personnels titulaires IT, soit deux des trois personnels IT ayant travaillé à HISTARA de 2009 à 2013, et les trois personnels IT issus de l'actuelle EA 112.

b) le nombre des doctorants dirigés par les membres de la future HISTARA à la date de la visite était bien de 46, chiffre fourni par la tutelle. Au 1^e janvier 2014, ce nombre aura bien sûr évolué en fonction des nouvelles inscriptions et des soutenances intervenues avant cette date.

L'EPHE se félicite du jugement positif porté dans le rapport sur le projet de regroupement avec l'EA 112, selon les termes énoncés p. 6 du rapport : « *L'idée d'associer une partie de l'équipe HISTARA à l'équipe « histoire des pratiques et des cultures administratives » (EA 112 de l'EPHE) afin de confronter la réflexion sur l'histoire de l'art à celle de l'administration du patrimoine et des beaux-arts est un enjeu intéressant, d'autant que les membres des deux équipes concernées ont souvent l'architecture pour objet de leurs recherches. Elle pourrait permettre de combiner l'histoire artistique des objets protégés à celle des institutions et des procédures à l'origine de leur protection et de développer une histoire des protections et des restaurations encore embryonnaire en France, d'autant qu'elle est portée par l'intérêt croissant que suscitent les questions patrimoniales* ».

L'EPHE constate le contraste entre ce jugement positif et l'appréciation finale réservée dont témoigne la lettre « C » appliquée à la stratégie à cinq ans. Elle souhaite donc rappeler à nouveau, comme elle l'a fait devant les membres du comité de visite, que, confrontée au printemps 2012 au désir de plusieurs chercheurs d' HISTARA, dont son actuel directeur, de rejoindre d'autres équipes, elle a souhaité, en dehors de toute précipitation, favoriser une solution qui conjoigne objectifs scientifiques et stratégie d'établissement :

- comme l'a bien vu le comité de visite, le rapprochement entre les chercheurs de l'EA 112 et ceux de l'EA 4115 correspond à un créneau scientifique original en matière d'histoire de l'art, par le rapprochement qu'elle permet entre une histoire des formes et une histoire de l'administration de l'art et de la prise de décision ;
- ce rapprochement s'appuie sur des habitudes de travail communes aux chercheurs concernés, habitudes que le comité de visite a également repérées en soulignant la « porosité » existant déjà entre les deux équipes. Deux réunions de travail au sein de l'EA 112 ont permis de confirmer l'accord unanime de ses personnels en faveur de ce rapprochement.
- ce rapprochement doit permettre de pérenniser, voire de renforcer, la publication en ligne « HISTARA – Les comptes rendus ». Cette publication a vocation à continuer d'exister dans le cadre qui a jusqu'à présent été le sien, celui d'une direction assurée depuis l'EPHE qui lui consacre un personnel technique, et en collaboration étroite, pour la partie « archéologie » des comptes rendus, avec l'UMR AOROC. Destinée à être rejointe par l'actuel directeur d' HISTARA, cette UMR est dirigée par un enseignant-chercheur de l'EPHE, et vient de faire l'objet d'une convention de partenariat entre l'EPHE et l'Ecole normale supérieure. L'EPHE souligne à ce propos que le développement des « humanités numériques » fait partie de ses objectifs prioritaires pour les années à venir, dans la perspective de son installation sur le Campus Condorcet à partir de 2019.

Dans le cadre de la nouvelle HISTARA, l'EPHE ne manquera pas de veiller à ce que soient mises en œuvre les recommandations du comité de visite auxquelles elle souscrit pleinement :

- en matière d'organisation de l'EA (conseil de laboratoire, règlement intérieur, renforcement du fonctionnement collégial) ;
- en matière de publications collectives, en s'appuyant notamment sur l'expérience de l'EA 112, qui a fait paraître en trois ans trois ouvrages collectifs sur *La décision et la personnalisation de l'action administrative* (2010), *La collégialité et le dysfonctionnement dans la décision administrative* (2011) et *Experts et décision* (2012).

L'ensemble des enseignants-chercheurs concernés, ainsi que la tutelle, partagent l'opinion du comité selon laquelle « si certaines synergies sont ainsi prometteuses, d'autres restent à construire ». C'est une équipe en transition qui a été évaluée par le comité, et c'est le souci d'échapper à toute précipitation qui a conduit à défendre un projet dont chacun reconnaît la pertinence scientifique et dont les enseignants chercheurs travaillent actuellement à préciser le détail.

Le Président de l'EPHE

Denis PELLETIER

